

CONCOURS DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE

Allez, en avant, et vive la photographie !



Dans le cadre du
MOIS DE LA PHOTOGRAPHIE
Strasbourg Art photography
organise un concours
OUVERT AUX 8-18 ANS

DATE LIMITE D'ENVOI : 19 SEPTEMBRE 2021

www.strasbourg-artphotography.fr

EN PARTENARIAT ET AVEC LE SOUTIEN DU

Crédit Mutuel

CONCOURS DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE



Allez, en avant,
et vive la photographie !

Les œuvres seront présentées en ville et sur le site web de l'événement lors de la remise des prix le 15 octobre 2021.

Le jury décernera 3 PRIX AUX JEUNES ARTISTES.

Date limite le 19 septembre 2021.

www.strasbourg-artphotography.fr

LE JURY, composé d'artistes et auteur.es photographes professionnels ou amateurs de haut niveau ainsi que des membres de l'organisation décernera 3 premiers prix parmi les participants et participantes.

COMMENT PROCÉDER ? C'EST TRÈS SIMPLE :

- Envoie uniquement par courriel **3 photographies** de tes œuvres formant une mini série (format jpeg) à cette adresse : participation@strasbourg-artphotography.fr
- Tes photographies doivent arriver à l'adresse courriel ci-dessus **au plus tard le 19 septembre 2021 !**
- Dans ce courriel tu indiqueras tes coordonnées précises (voir le règlement complet ci-dessous). Tu peux utiliser un appareil numérique ou un smartphone.

RÈGLEMENT DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE 2021

Organisé par le mois de la photographie "Strasbourg art photography" et avec le soutien du Crédit Mutuel, le concours de la jeune photographie 2021 est ouvert aux participants.es, filles et garçons de toute nationalité, entre 8 et 18 ans. Ils/elles envoient leur inscription par courriel à : participation@strasbourg-artphotography.fr.

CE COURRIEL DOIT COMPORTER OBLIGATOIREMENT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

1. Nom, prénom, âge, sexe et adresse complète,
2. Autorisation parentale pour les mineurs (exemple : je donne autorisation à ma fille/mon fils de participer au concours de la jeune photographie 2021),
- 3) Vos œuvres : joindre à votre courriel 3 photographies sous format jpeg formant une mini série*. Aucun thème n'est imposé. Ces photos peuvent être envoyées séparément au mail d'inscription.

LES TRAVAUX doivent être obligatoirement conçus et réalisés par les jeunes photographes sans aucune aide extérieure. Les auteurs.es, respectivement les parents, accordent à l'organisateur le droit d'utiliser les œuvres sélectionnées dans le cadre de l'événement et de les exposer.

DÉLAI : l'envoi des photographies doit se faire au plus tard le 19 septembre 2021.

Pour tous renseignements complémentaires merci d'utiliser cette adresse mail : participation@strasbourg-artphotography.fr.

*Par série nous entendons la réalisation de photographies sur un même thème au choix du jeune photographe formant un ensemble cohérent sous 3 angles différents (exemples : fleurs, rues, animaux, portraits, etc.). Si le/la jeune photographe souhaite soumettre des portraits il faudra joindre l'accord écrit du modèle, ou des parents du modèle, si moins de 18 ans. Visite du site internet de l'événement : <https://concoursjeunephographie.blogspot.com>.

Crédit Mutuel